

Handicap : les Côtes-d'Armor ont désormais leur Club des entreprises inclusives



Franck Perin-Morel, président du Medef 22 ; Hervé Kermarrec, président du Medef Bretagne ; Christiane Orain, vice-présidente du conseil départemental et Béatrice Obara, secrétaire générale de la préfecture, ont participé à la soirée.

Le Département des Côtes-d'Armor, en collaboration avec le Medef, a lancé officiellement, en début de semaine, son club des entreprises inclusives. L'un de ses objectifs sera de faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lundi, au Grand Pré à Languieux, la préfecture des Côtes-d'Armor, associée au Medef, a lancé officiellement le Club des entreprises inclusives 22. L'objectif de ce club est de permettre aux entreprises adhérentes de partager leurs expériences et de bénéficier d'une information sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement liés à l'inclusion. Cette soirée en deux parties animées par la journaliste Marlène Piasco.

Le témoignage d'un sportif handisport

Sophie Rolland, directrice adjointe à la direction départementale du travail, a présenté, à l'appui de courts-métrages, trois domaines relatifs à l'inclusion : l'égalité professionnelle, les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ensuite, c'est le parrain du club 22, [Chris Ballois](#), entrepreneur et athlète handisport, qui s'est présenté. Atteint d'agénésie, né sans avant-bras gauche, il est le détenteur de deux records du monde de vitesse en kitesurf. L'assemblée a été particulièrement surprise lorsqu'il est monté sur scène, puis a retiré la prothèse de son avant-bras.

Pour rejoindre le club, Franck Perrin-Morel précise qu'il n'est pas nécessaire d'être adhérent du Medef, qui intervient en qualité de financeur et partenaire du club.

Contact

Hélène Huet, animatrice du club des entreprises inclusives des Côtes-d'Armor, tél. 07 87 19 67 04 ; e-mail : hhuet@upia22.fr